

FORMATION de 2 jours

Optimiser la gestion des prairies et développer l'autonomie alimentaire

Journées prévues le 14/11/2024 et début 2025, dans le Calvados. VIVEA n° R028/2024/1319

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances complémentaires et nécessaires pour :

- Intégrer les mécanismes de pousses de l'herbe, tout particulièrement en saison hivernale et printanière.
- Adaptant sa pratique de pâturage en période de regain de la pousse de l'herbe et en prévision d'un pâturage hivernal et printanier.
- Identifier les pratiques favorables à la pérennisation d'une prairie et les leviers mobilisables pour bien faire vieillir ses prairies.

PROGRAMME

1^{ère} journée : Établir son bilan fourrager en prévision des rations hivernales. Diagnostiquer et construire un nouvel itinéraire pour une prairie dont la qualité fourragère semble se dégrader grâce à l'outil Mission PERPET. Découvrir une reprise de ferme récente et visualiser les objectifs de cette dernière (renouvellement/vieillessement des prairies, modification de l'assolement, etc.).

2^{ème} journée : Formation à certains indicateurs visuels (mesure de la hauteur d'herbe, espèces présentes et adaptées au pâturage selon la saisonnalité, qualité de l'herbe, etc.) et prévision ainsi que propositions d'une conduite au pâturage du troupeau. Échanges et partage d'expériences sur la capacité d'adaptation du pâturage en cas de forte humidité/pluies. Retour sur les difficultés/réussites de gestion sur la période hivernale. Discussions autour du déprimage des prairies : pourquoi ? Comment ?

INTERVENANTES

1^{ère} journée : Léo TOUTAIN, animateur technique « Agriculture Durable » au Réseau des CIVAM Normands, formé aux systèmes herbagers et à la pédagogie pour adultes.

2^{ème} journée : Léo TOUTAIN, animateur technique « Agriculture Durable » au Réseau des CIVAM Normands, formé aux systèmes herbagers et à la pédagogie pour adultes.

PRÉREQUIS

Aucun. Pour le bon déroulement de la formation, ramener sa paire de bottes.

TARIFS, RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Gratuit pour les cotisants VIVEA et porteurs de projets ayant inscrit la formation dans le cadre de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Autres situations : nous contacter.

Inscription et renseignements : leo.toutain@civam.org et/ou aux 06.10.38.87.79 // 02.31.68.80.58

ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont dispensées sur le terrain. Si vous êtes en situation de handicap, contacter la référente handicap de l'association, afin d'envisager les modalités d'adaptation de nos formations et/ou vous orienter vers une structure partenaire. Contact : julie.chapdelaine@civam.org / 02 31 68 80 58